



## Information Communale

Bulletin N° 022 - Septembre 2013

Le mot du Maire,



Cette année, la rentrée scolaire a connu un important changement. Le pôle scolaire qui avait été conçu à l'origine pour les communes de Boulzicourt, Champigneul et Saint Pierre /Vence, vient d'incorporer désormais la commune de Saint Marceau. Ce qui a permis d'obtenir l'ouverture d'une 6ème classe en incorporant 23 élèves supplémentaires. Cela entraîne la création de nouveaux postes d'enseignants et une réduction sensible des charges de fonctionnement pour les communes concernées.

Néanmoins, nous n'avons pas opté cette année pour le changement des rythmes scolaires décidés par l'Etat. L'augmentation du temps imposé au périscolaire, pour prendre en charge les enfants, demandera des dépenses non négligeables aux collectivités territoriales par de nouveaux recrutements et une formation en conséquence du personnel d'encadrement.

En vue de remplacer notre chef agent de maîtrise communal, lors de son départ en retraite prévu dans 15 mois, nous avons embauché 2 jeunes en formation sous contrat aidé. Avec nos budgets restreints, les travaux réalisés en régie réduisent fortement les coûts par rapport aux entreprises extérieures.

La réfection de notre chaussée de traversée de village en cours d'exécution par la DDT, est financée par le Conseil Général.

Le gravillonnage n'est pas le meilleur des revêtements mais en raison du coût élevé d'un tarmacadam de qualité et du projet de voir l'assainissement se concrétiser dans les prochaines années, nous ne pouvions pas obtenir une réalisation démesurée.

Si, il y a 6 mois, nous avons pratiquement abandonné le projet d'assainissement en raison de la forte baisse des subventions (soit de moitié par rapport au début du projet), à ce jour, les pouvoirs publics viennent de nous annoncer que Boulzicourt serait prioritaire avec des subventions en hausse. Nous allons donc réétudier le financement de ce projet pour connaître en détails les nouvelles conditions et le taux de plafonnement de ces aides.

La route principale étant déclassée en route de circulation secondaire, il n'est plus nécessaire de garder une grande largeur de voie, d'où une nouvelle matérialisation pour modifier le stationnement. Le stationnement des véhicules ne se fera plus sur les trottoirs mais sur la voie balisée de circulation.

Pascal MAUROY

### Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt  
Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : [mairie.boulzicourt@gmail.com](mailto:mairie.boulzicourt@gmail.com)  
Site internet : [www.boulzicourt.fr](http://www.boulzicourt.fr)

### Horaires du secrétariat de mairie :

du lundi au vendredi  
de 10h30 à 11h45 et de 14h à 18h

La permanence des élus : sur rendez-vous  
de 18h à 19h en période scolaire.



Un avis d'appel public à la concurrence va être prochainement lancé pour les travaux de réfection à la suite du sinistre de décembre.



La rénovation de la salle des votes et de réunions (hors sinistre) est en cours. Ce sont nos employés communaux qui assurent la plupart des travaux.

**du 8 juillet 2013**

- Décision de renouveler le bail de chasse à « l'Amicale des Chasseurs de Boulzicourt » pour une durée de 9 ans à compter du 1er avril 2013, avec un loyer annuel au 01/04/2013 de 1 028,46 euros indexé annuellement.

- Acceptation de l'estimation des assurances Groupama, relative aux dommages en relation avec le cambriolage du 16 Mai 2013, qui s'élève à 3770,42 euros.

- Acceptation de l'indemnité totale (délégation BELFOR déduite) des assurances Groupama, relative aux dommages en relation avec l'incendie de la mairie du 14 Décembre 2012, qui s'élève à 165 281,00 euros

- Décision de solliciter une aide financière exceptionnelle auprès de Monsieur le Sénateur, au titre de la réserve parlementaire, pour le remplacement du mobilier détruit par l'incendie du 14 Décembre 2012, dans la salle des votes de la mairie.

- Décision de solliciter une aide financière exceptionnelle auprès de Madame la Députée, au titre de la réserve parlementaire, pour le remplacement du mobilier détruit par l'incendie du 14 Décembre 2012, dans la salle René Daumal.

- Décision d'exécuter les travaux sylvicoles proposés dans le cadre du programme de travaux 2013 présenté par l'ONF, pour la gestion durable du patrimoine forestier de la Commune.

- Décision d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Le Périscolaire » de 1 690,00 € .

- Décision de titulariser Monsieur Richard Jean-Noel, adjoint technique de deuxième classe, stagiaire depuis un an (du 01/08/2012 au 31/07/2013), à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

- Décision d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Le Périscolaire » de 1 690,00 € .

- Décision de titulariser Monsieur Richard Jean-Noel, adjoint technique de deuxième classe, stagiaire depuis un an (du 01/08/2012 au 31/07/2013), à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

Dans le cadre du changement de régime fiscal pour 2013 et afin de respecter les équilibres budgétaires des communes et de la communauté de communes, une attribution de compensation doit être calculée, commune par commune.

- Approbation du rapport de la CLECT du 15 Avril 2013 relatif à la répartition des attributions de compensation définitives pour 2013 suite à la décision de retrait du SDIAC au titre de 8 communes concernées par le SCOT de Charleville et à la correction de l'erreur sur la compensation DCTP qui ne sera pas transférée à la communauté de communes, car devant restée sur les dotations de la DGF des communes.

Et autorisation au Maire pour signer toutes les pièces se rapportant au présent dossier.

- Approbation des rapports annuels 2012 sur le prix et la qualité du service public de gestion des ordures ménagères et du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Considérant que dans ces rapports, sont présentés les résultats techniques et financiers des services publics d'élimination des déchets ménagers et assimilés ainsi que d'assainissement non collectif de la Communauté des Communes des Crêtes Préardennaises.

**du 22 juillet 2013**

- Décision d'ouvrir un emploi type « contrat emploi d'avenir » au sein de la commune pour l'entretien des bâtiments communaux, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour une durée hebdomadaire de 35 heures et, décision d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2013.

- Décision d'acquérir un tracteur-tondeuse avec bennage et à cet effet, sollicite une aide financière au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général des Ardennes et de l'Etat, puis de Monsieur le Sénateur, au titre de la réserve parlementaire et une aide exceptionnelle auprès de Madame la Députée, au titre de la réserve parlementaire.

**Afin de pouvoir établir le calendrier 2014 pour le prochain bulletin d'information, nous demandons dès à présent aux associations de bien vouloir nous communiquer les dates de leurs manifestations prévues.**

## Etat Civil

### Naissances

**Arthur CARBON** (fils de Thomas Carbon et de Sophie Limelette)  
10 juin 2013

**Misha Mercier Tassiaux** (fille de Clément Mercier et d'Adriane Tassiaux)  
26 août 2013

### Mariages

**Parick Martinez**  
**Karine Calendre**  
10 août 2013

### Décès

**Anne-Marie Lambert** (épouse de Guy Lagny)  
19 octobre 2012

## Bibliothèque Municipale

Ouverture :  
lundi et jeudi  
de 17h à 19h



Avec la mise en ligne des ouvrages de la bibliothèque départementale, il est désormais plus facile et plus rapide de commander les livres et de vérifier leur disponibilité.

**La Commune de Boulzicourt  
organisera le téléthon les 7 et  
le 8 décembre 2013**

**Téléthon**

**Objets trouvés  
déposés au secrétariat de mairie :**

- 1 paire de lunettes de vue de monture noire
- 1 paire de lunette de vue de monture violette
- 1 trousseau de clés

## Fêtes et Cérémonies

18 juin



La commémoration de l'appel du 18 juin, en présence d'Alain Scandella, président de l'UNC de Boulzicourt.

### La fête nationale



En chemin, pour la traditionnelle cérémonie célébrée au monument aux morts.



Les attractions pour les enfants au stade

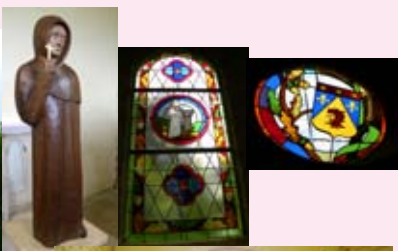


Le concours de vélos fleuris



# Quelques évènements

## Inaugurations



Malgré le mauvais temps, une soixantaine de personnes étaient présentes pour inaugurer la restauration de la chapelle St Walfroy et du presbytère.

Parmi les élus, étaient présents : Bérengère Poletti, députée; Marc Laménie, sénateur; Hugues Mahieu, conseiller général; Daniel Thomas, vice président de la communauté de communes des Crêtes; Pascal Mauroy, maire.

Parmi les personnalités religieuses : Monseigneur Thierry Jordan, archevêque du diocèse de Reims; Jean-François Pinard, conservateur des antiquités et objets religieux des Ardennes et Jean-Luc Tinois, abbé de la paroisse du Val de Vence.



Cette inauguration a été l'occasion de fêter le patrimoine local et d'organiser, pour le LAC, une exposition d'oeuvres artistiques dans la chapelle.

## Tempête aux HLM...



Au milieu du mois d'août, une mini tornade a traversé le village, créant ainsi plusieurs chutes d'arbres.

## L'école du souvenir



Animée par Alain Scandella, président de l'UNC locale, assisté par Michèle Libotte, directrice du pôle scolaire et Jean-Pierre Valet, adjoint au maire, une journée de sensibilisation au devoir de mémoire et d'instruction civique a été organisée pour les élèves des plus grandes classes.



## Départs



Après 29 ans de bons services au sein de la Commune, Liliane Bocquillon nous quitte pour une retraite bien légitime.

Anaël Hillard, technicienne et responsable du SIETAV depuis plus de 3 ans, (syndicat de l'aménagement de la Vence, dont le siège se situe dans les locaux de la mairie), nous quitte pour suivre une formation d'ingénieur territorial, après avoir réussi le concours organisé par le ministère de l'environnement (en étant classé la 1<sup>ère</sup>).





## Arrivées

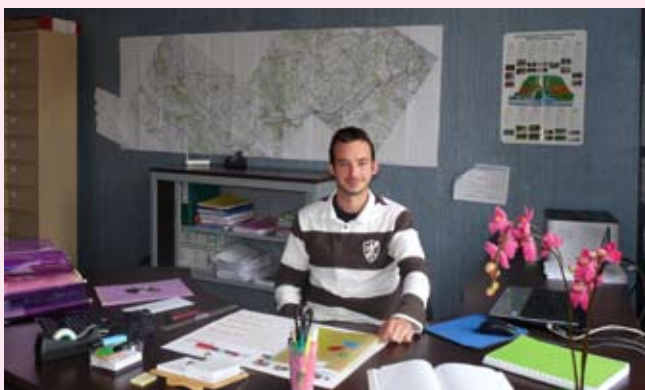


Julie Lambot, 23 ans, originaire de Gespunsart, titulaire d'un bep sanitaire et sociale et d'un baccalauréat professionnel en service accueil, remplace désormais Liliane Bocquillon pour des services de mairie et du pôle scolaire.



Pour anticiper un départ en retraite programmé dans 15 mois et satisfaire notre charge de travail, 2 nouveaux contrats «Avenir»viennent d'être créés .

- Stéphane Galiegue, 25 ans demeurant à Haulmé, ancien employé d'ABS (association des bords de Semoy)
- Matthieu Crépin, 20 ans demeurant à Boulzicourt (1er emploi)



Vincent Moquet est ravi de succéder à Anaël Hillard, pour reprendre la responsabilité du SIETAV . Agé de 21 ans, résidant en Ille et Vilaine , il est titulaire d'un BTS en gestion et maîtrise de l'eau.

A ces 4 précieux collaborateurs, nous souhaitons la bienvenue .

## Course Nature



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la course de 13,2 km dans le bois d'Enelle, organisée par le comité d'athlétisme PSA- ACC, a connu un énorme succès.



281 participants dont 278 à l'arrivée, avec un record de 49 mn pour le 1<sup>er</sup>. Le prochain rendez-vous est fixé au 19 juillet 2014

## Concours d'attelages



Le sénateur Marc Laménie, le président de la Communauté des Crêtes Préardennaises, Robert Bocquillon et Pascal Mauroy ont remis les prix aux heureux gagnants.

Toujours d'un très haut niveau international et d'une grande qualité, le 23<sup>ème</sup> concours d'attelage s'est déroulé devant un public plus restreint. La chaleur caniculaire a contribué sans doute à délaissé un peu les activités de plein soleil.

## Boulzicourt, village étape ?



Durant près d'une heure, des cigognes se sont installées sur le haut de l'antenne SNCF, place des anciens combattants.



## Loisirs



La météo très favorable aux activités de plein air a permis un très bon déroulement du centre de loisirs dans d'excellentes conditions.

## Le pôle scolaire

### L'exposition africaine



Une admirable exposition des travaux d'élèves des grandes classes sur l'art africain grâce au concours de Virginie Guérard, correspondante d'une école au Bénin et de Gislaine Dechamps. Un déplacement au musée africain de Bruxelles a complété ces découvertes.

## La rentrée



### La nouvelle équipe scolaire

de gauche à droite :

Ingwild Pierquin\* (CE1), J-François Charlot (anglais: CM1-CM2), Michèle Libotte (CM1-CM2), Virginie Guérard (maternelle 1), Gisèle Demart, (AVS) Aurélie Brianza\* (CM1-CM2), Christelle Aznar-Lemaire\* (maternelle 2), Ghislaine Dechamps (CE2), Clémence Lelou\* (CE1), Gilles Sougy (remplaçant ZIL), Dominique Tombois (CP), Bernadette Mathy\* (maternelle 2), Magali Bécharde (maternelle 1).

\* : *nouvel enseignant ou ATSEM (agent territorial spécialisé école maternelle).*

Cette année avec l'incorporation de la commune de Saint Marceau au pôle scolaire, le SIVU subit de profonds changements.

De 117 élèves inscrits l'année précédente nous avons 140 élèves à cette rentrée. Une 6<sup>ème</sup> classe est donc venue s'ajouter ainsi que 4 nouveaux enseignants et 1 ATSEM. A noter, que nous avons eu le départ en retraite de Lydie Boyer.

- 1<sup>ère</sup> classe (maternelle): Tous petits, petits, moyen (27)
- 2<sup>ème</sup> classe (maternelle) : Moyens, grands (28)
- 3<sup>ème</sup> classe (primaire) : CP (19)
- 4<sup>ème</sup> classe (primaire) : CE1 (17)
- 5<sup>ème</sup> classe (primaire) : CE2 (22)
- 6<sup>ème</sup> classe (primaire) : CM1 - CM2 (27)



## Nouveautés



Quelques panneaux signalétiques sont déjà posés et d'autres suivront pour faciliter l'accès à nos lieux publics.



L'ambiance était au rendez-vous

## Maintenance



Les vacances scolaires sont toujours le meilleur moment pour effectuer les grands travaux d'entretien.

Ici sur le toit du pôle scolaire

Notre équipe d'employés communaux au complet qui s'affaire à entretenir les chaussées secondaires.



## L'animation associative

ont eu lieu



le repas de fin d'été des anciens combattants, autour d'Alain Scandella, où 35 membres ont apprécié la qualité du barbecue.

Une nouvelle association est née !

### Athlétic Club Boulzicourt

Si vous voulez courir, marcher ou vous entretenir et pratiquer une activité sportive en groupe dans une ambiance conviviale encadrée par des entraîneurs diplômés.



Renseignez-vous auprès de :  
**Jean Philippe : 06 31 12 85 19**



La 1ère assemblée générale réunie autour de son président, Thierry GEORGES.



Déjà 30 licenciés



## BOULZICOURT CLUB DE JU-JITSU

Le Ju-jitsu traditionnel « méthode Wa-jutsu » est un art martial japonais sans esprit de compétition où chaque pratiquant recherche la maîtrise de soi dans une éducation du



corps et de l'esprit et évolue à son rythme. Il peut être pratiqué à tout âge (enfants à partir de 6 ans, adolescents, adultes et vétérans). Chaque cours commence par un échauffement de tout le corps, des chutes, des roulés puis l'apprentissage des techniques de Kata et de self-défense.

Ils ont lieu à la salle polyvalente sous la direction technique de Mr DEDION Dominique, 3<sup>ème</sup> stade des valeurs.

Les inscriptions ont lieu aux heures de cours : les mardis de 18h15 à 19h30 pour les enfants et pour les adolescents et les adultes, 2 fois par semaine, les mardis de 19h30 à 21h30 et les jeudis de 20h00 à 22h00.

La reprise des cours a eu lieu le mardi 3 septembre 2013.

Pour tous renseignements : contactez-nous au 03.24.32.77.76 ou 06.03.05.46.29.



### REPRISE DES COURS DE GYM

Les cours de l'Association GEAB ont repris depuis le jeudi 12 septembre de 19h00 à 20h00 (renforcement musculaire...) et le lundi 16 septembre de 18h30 à 19h30 (Zumba - inscriptions à partir de 16 ans) à la Salle Polyvalente de Boulzicourt

Certificat médical obligatoire, 2 séances gratuites

Renseignements auprès du 03.10.07.64.84 et/ou 06.74.67.29.91



L'équipe du lundi



L'équipe du jeudi

Photo d'archives, en attente d'une plus récente de la saison 2013-2014 qui sera publiée dans le prochain bulletin.

## Animations à venir

**29 SEPTEMBRE 2013**  
**CYCLO-CROSS**  
REGIONAL et FRONTALIER  
de NIVEAU NATIONAL à BOULZICOURT

Entre GRATUITE

RESTAURATION SUR PLACE

Avec Francis MOUREY  
Champion de France de Cyclo-cross 2013

Harmonie Mutuelles  
PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES

Les Côtes Ardennaises  
Département de l'Ardenne

S.O.R.I.B.  
Service de l'Information et de l'Orientation

AET

## BOULZICOURT

### Festival

Organisé par

### Coups de THÉÂTRE EN ARDENNES

Les Utopistes  
et le

du 31-10-13 au 03-11-13  
2 spectacles par jour



#### Tarifs

2 spectacles adultes : 5 €  
2 spectacles enfants + 12 ans : 3 €  
gratuit - 12 ans.  
11 spectacles adultes : 15 €  
enfants + 12 ans : 9 € et gratuit - 12 ans

Réservations  
06 83 53 50 22 - Sébastien Dumont  
les.utopistes@free.fr

<http://fncta08.free.fr/CTA13/>



"L'Association "Loisirs, Art et Culture"  
vous propose

**DIMANCHE 13 Octobre 2013 à 17h**

**EGLISE de BOULZICOURT(08)**

LE CHOEUR MIXTE

**Cantabile**

direction: **GREGORY MELDRAY**



ET

Julie BROHET : piano,  
Fabrice BROHET: trombone,  
Patrick CARCELLER ; trompette

Oeuvres de **Dubois, Bruckner, Brahms, Offenbach,  
Verdi, Puccini, Haendel, Rossini, Telman.**

Tarif: 5 euros, Adhérents LAC 3 euros

## Les informations

### Téléphonie mobile

L'opérateur de télécommunications «Orange» vient de nous confirmer sa volonté de construire un réémetteur pour le réseau mobile qui serait installé dans le haut du secteur de Bourlette et qui déservirait confortablement toute la commune de Boulzicourt et même celles qui sont à proximité, sans obstacle majeur.

La municipalité ayant déjà donné son accord, Il n'attend plus que l'autorisation préalable de la DDT.

## Chasse en forêt



Les chasseurs souhaitent attirer l'attention des promeneurs dans la forêt Communale et le bois d'Enelle, pendant la période de chasse, sur des problèmes de sécurité liés au tir à balles.

Les sociétés de chasse installeront des pancartes sur lesquelles apparaîtront les indications

**Aujourd'hui  
CHASSE-DANGER-TIRS A BALLE**

Ces panneaux seront visibles pour chaque journée de chasse, pour la saison 2013-2014 aux dates suivantes :

**Dans les bois communaux pour l'amicale  
des chasseurs de Boulzicourt :**

Octobre	Décembre
- Mardi 01	- Dimanche 01
- Dimanche 20	- Dimanche 15
	- Dimanche 29
Novembre	Janvier
- Dimanche 03	- Dimanche 12
- Dimanche 17	- Dimanche 26
	- Vendredi 31

**Dans les bois d'Enelle par la chasse  
d'Enelle :**

Octobre	Décembre
- Dimanche 06	- Dimanche 01
- Dimanche 13	- Lundi 09
- Samedi 26	- Dimanche 22
Novembre	Janvier
- Vendredi 01	- Dimanche 05
- Lundi 11	- Samedi 18
- Dimanche 24	- Lundi 27

**ErDF et GrDF** nous prient de vous communiquer leurs N° vert (appel gratuit) de solidarité pour les personnes qui seraient en grandes difficultés.

Un conseiller se tient à leur disposition 24h /24h.

**Electricité : 0 800 650 309**

**Gaz : 0 800 333 124**

Programme d'amélioration du confort  
et de réduction des dépenses énergétiques  
dans le Département des Ardennes



## Habitermieux en Ardennes

Un programme  
du Conseil Général  
et de l'Agence nationale  
de l'habitat 2012 - 2017

Nous soutenons les travaux de réhabilitation  
des logements dans le parc privé



## Quels sont les avantages ?

Le dispositif **Habiter mieux en Ardennes** peut vous apporter des réponses concrètes et vous donner l'opportunité de réaliser votre projet de travaux dans le logement que vous occupez ou que vous louez, grâce à :

### des conseils gratuits et personnalisés

par un **opérateur spécialisé** qui vous accompagnera pour toutes vos démarches, de l'étude de faisabilité au montage et suivi des dossiers de subventions

### des aides financières

de l'**Agence nationale de l'habitat** (Anah), du **Conseil Général**, de certaines **Communautés de Communes**, des **caisses de retraite**

- sous conditions de ressources pour les propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale
- sans conditions de ressources pour les propriétaires qui s'engagent à louer leur logement réhabilité à loyer modéré pendant 9 ans

### des avantages fiscaux

**Crédits d'impôts** : pour les propriétaires bailleurs selon le type de location ou pour les propriétaires occupants selon le type d'opération

**l'avance des subventions et les prêts à taux zéro** par **Procvivis** pour les propriétaires occupants

## Qui est concerné ?

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Locataires

**Vous souhaitez :**  
améliorer le confort de  
votre logement ?  
réduire vos dépenses  
énergétiques ?  
réhabiliter votre  
patrimoine ?



Contactez dès maintenant  
l'opérateur missionné par le  
Conseil Général et l'Anah :

**URBAM CONSEIL - ALE 08 - ENERCOOP**  
Ardennes-Champagne



**03 24 30 90 77** [contact@habitermieux08.org](mailto:contact@habitermieux08.org)